

De : [pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr) <[pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr)>

Envoyé : mercredi 6 janvier 2021 19:43

À : PREF31 pref-covid19 <[pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr)>

Objet : MESSAGE AUX ÉLUS - COVID 19 // Point de situation du 06-01- 2021

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),

Je souhaite vous informer des éléments d'actualité sur l'épidémie liée au Covid-19 ainsi que des mesures prises au niveau national et localement.

### **1. Point épidémiologique**

Au 6 janvier 2021, pour le département de la Haute-Garonne, sont recensés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 254 (-40) hospitalisations en cours dont 42 (-3) en réanimation ;
- 379 personnes décédées (+15) ;

Du 27/12 au 02/01	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	Alerte maximale
Taux d'incidence en population générale	95,7 / 100 000 (+)	78 / 100 000 (+)	> 250 / 100 000
Taux d'incidence pour les plus de 65 ans	106,4 / 100 000 (+)	66,7 / 100 000 (-)	> 100 / 100 000
Part des patients COVID dans les réanimations (régional)	26,87 % (-)	26,87 % (-)	> 30

### **2. Vaccination contre la COVID-19**

Pour rappel, les premiers vaccins sont arrivés en Haute-Garonne mardi 5 janvier. La campagne de vaccination a débuté ce même jour au sein de l'Unité de soins de longue durée gériatrie du CHU de Toulouse au bénéfice des résidents et personnels. Elle se poursuit sur d'autres sites et pour d'autres publics selon les modalités indiquées ci-dessous.

#### Qui peut se faire vacciner ?

- les personnes âgées hébergées en EHPAD ou USLD ;
- les personnels des EHPAD et USLD de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités ;
- les professionnels de santé de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités ; y sont également assimilés les pompiers, aides soignants et aides à domicile de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités.

#### Où peuvent se faire vacciner les professionnels de santé, aides soignants et aides à domicile de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités ?

Plusieurs centres de vaccination accueillent ces professionnels sur rendez-vous :

- CHU Toulouse - Site de Purpan : place du Dr Baylac 31059 TOULOUSE Cedex 9. Ouverture le 06/01/2021.
- CHU Toulouse - Site de Ranguel : 1 avenue du Pr Jean Poulhès 31400 TOULOUSE. Ouverture le 06/01/2021.
- Mairie de Toulouse : 17 place de la Daurade 31000 TOULOUSE. Ouverture le 06/01/2021.
- Hôpital Joseph Ducuing : 15 rue de Varsovie 31300 TOULOUSE. Ouverture le 06/01/2021.
- Maison des professions de santé : 9 avenue Jean GONORD 31500 TOULOUSE. Ouverture le 07/01/2021.
- Unité de soins dédiée au COVID : 11 chemin de Gagnac 31790 SAINT-JORY. Ouverture le 07/01/2021.
- Maison de santé pluridisciplinaire : 73 rue de la République 31800 SAINT GAUDENS. Ouverture le 08/01/2021.
- Hôpital de Muret : 116 avenue Louis Pasteur 31605 MURET. Ouverture le 11/01/2021.
- Centre hospitalier Comminges Pyrénées, Avenue de Saint-Plancard 31806 SAINT-GAUDENS. Ouverture le 12/01/2021.
- Hôpital de Luchon : 5 cours des Quinconces 31110 BAGNERES DE LUCHON. Ouverture le 18/01/2021.

#### Où peuvent se faire vacciner les pompiers de plus de 50 ans ou ayant des comorbidités ?

Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne (Pôle santé) procédera à la vaccination de ses personnels. Les modalités pratiques seront définies et précisées directement par le SDIS à ses personnels.

Vous trouverez les détails sur ces centres en pièce-jointe.

### **3. Dispositif de suivi de crise en Préfecture**

Dans cette phase de rebond épidémique, le dispositif de suivi de crise évolue : des réunions sont organisées entre les services de l'État et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.

Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).

Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site de la Préfecture de la Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>

En vous remerciant pour votre aide dans cette période de crise, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Étienne GUYOT